

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 51 (1963)

Heft: 30

Artikel: Le planning familial face à l'avortement

Autor: Mueller, Cécile-S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270340>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Le planning familial face à l'avortement

Elections municipales

Candidates élues

DANS LES COMMUNES

ELECTIONS AU SYSTEME PROPORTIONNEL

Cologny : Mme Anne-Violaine Bordier.
Genthod : Mme Cécile Petit-Pierre, Mlle Claire-Lise Leuba.
Lancy : Mme Cécile Rysler.
Onex : Mme Madelyne Marquis.
Meyrin : Mmes Pellet-Châtelain, Gertrude Simoness-Rochat, Monique Rouget.
Chêne-Bourg : Mmes Francisca Gençay, Madeleine Gavard, Marie Corpataux.
Bernex : Mmes Marguerite Moylan, Florence Galland.
Troinex : Mme Isabelle Desjacques.
Pregny-Chambésy : Mme Inès Gabin.
Carouge : Mme Jacqueline Williner.
Vernier : Mme Henriette Claudet.
Grand-Saconnex : Mme Florence Lambelet.
Thônex : Mlle Marguerite Aeschlimann.
Chêne-Bougeries : Mme Irène Burnier.
Satigny : Mme Violette Lagrange.
Dardagny : Mmes Jacqueline Hutin-Caccia, Isabelle Maendly-Mottas.
Plan-les-Ouates : Mmes Marguerite Boymond, Ida Colomb.

ELECTIONS AU SYSTEME MAJORITAIRE

Avusy : Mme Anne-Marie Desjacques.
Choulex : Mme Simone Zürcher.
Bellevue : Mme Marie-Thérèse Laravore.
Hermance : Mlle Marguerite Pluz.
Vandœuvres : Mme Françoise Ecklin.
Céligny : Mmes Elise Zingre, Jacqueline Kössler.
Chancy : Mme Elise Bouvier, Mlle Marguerite Deschamps.
Meinier : Mme Marie Roulet.
Presinge : Mme Cramer.

EN VILLE

Mlle Gisèle Albrecht, pédagogue et assistante sociale, grande activité dans les mouvements scouts, commissaire des loutaveaux pour la Suisse romande.
Mme Luce-Léa Borel, professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles, vit intérêt pour les problèmes éducatifs et pédagogiques.
Mme Emilie Chlostergi, militante dans les syndicats et dans la lutte pour le suffrage féminin.
Mme Blanche Deslarzes, professeur d'enseignement ménager, présidente du Groupe féminin chrétien-social, membre de la commission administrative de l'Hospice général.
Mlle Claire Marti, professeur d'enseignement ménager et co-présidente de la commission des centres de loisirs des Unions chrétiennes.
Mlle Anne Matile, avocate, juge prud'homme, fort active dans la Société pour le patronage des détenus libérés et dans des groupements bénévoles, vice-présidente du Parti libéral genevois.
Mlle Colette Oltmann, architecte qui fut la présidente de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, voue son intérêt aux problèmes de logement et d'aménagement.
Mme Colette Perret-Gentil, professeur de physique, intérêt pour les questions d'enseignement et de sciences.
Mlle C.-M. Secrétan, licenciée en droit, assistante sociale à l'Université.
Mlle Jacqueline Wavre (voir nos commentaires).
Mme Nelly Wicky, institutrice, mère de famille, fut active dans la campagne pour le suffrage féminin.
Mlle Cécile Zumthor, a été infirmière-chef à l'Hôpital cantonal, puis au Service d'hygiène de la Croix-Rouge, actuellement secrétaire du professeur Bernheim, à l'Institut de médecine légale.
Lire, en page 6, nos commentaires

Conférences et réunions

Jeudi 30 mai, Union des femmes, 22, rue Et-Dumont, 14 h. 30, assemblée générale de l'Union des femmes. 16 h., thé mensuel.

Conservation et hygiène de la viande

Le cours sur la viande, organisé par la Commission économique du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, a rencontré un accueil enthousiaste. C'est plus de trente consommatrices qui se sont inscrites pour suivre les différentes séances. La grande salle du Buffet de la gare était donc bondée, le mardi 7 mai, pour entendre la conférence sur la conservation de la viande. La présidente, Mme Bonardelli, après avoir fourni des indications sur les séances de démonstration qui vont suivre, donna la parole à M. Després, directeur du Service vétérinaire municipal. Après avoir défini le terme de viande et indiqué ce que chimiquement cet aliment représente, le conférencier fit remarquer que la viande de porc est celle qui donne le plus de calories (5000), le bœuf en donnant moins (3000 à 3500). Genève a consommé plus de 65 kg. de viande par habitant, en 1962, le double de la consommation en 1950. De tout temps, les hommes ont cherché le moyen de conserver la viande, car elle s'altère rapidement ; par la dessiccation (viande séchée du Valais, des Grisons), les conditions nécessaires sont l'altitude et le voisinage de certains confins ; par le sel ou la saumure, viandes nitrées ; par la fumaison ou boucanage ; par le froid et la congélation, retardant le développement microbien ; par la chaleur, viandes en boîtes de conserves stérilisées ; par les substances antiseptiques (acides salicylique, benzolique, antibiotiques) ; par la stérilisation froide (radiation) ; par la cryodessiccation, viande séchée, en boîtes, qu'il suffit de plonger dans l'eau pour la reconstituer.

Le contrôle alimentaire des viandes

Il s'effectue en trois étapes : examen de l'animal sur pied, examen des organes (autopsie), surveillance des lieux de vente. Les consommatrices rendent service à la communauté quand elles communiquent toute infraction à ces contrôles, car de nombreuses maladies proviennent de viandes mal surveillées : charbon, morve, ténia, affection typhique... Il ne faut donc accepter que des viandes impeccables et les conserver, le moins longtemps possible, dans de bonnes conditions. Viandes en paquets conditionnés, seulement 5 ou 6 jours ; saucissons, deux ou trois semaines ; boules de Bâle, cervelas, saucisses au veau, atrioux, boudin, semi-conserves, en frigo ; conserves complètes, de plus longue durée, mais dans un endroit frais et sec. Pour clore sa conférence, M. Després présenta un film très intéressant sur la chaîne du froid et toutes les installations qu'elle nécessite. Cette chaîne, cependant, nous permet de recevoir des aliments venus de fort loin, comme les agneaux de Nouvelle-Zélande, et elle amène aussi dans nos magasins toutes les denrées surgelées, fruits, œufs, légumes, etc. De nombreuses questions furent encore posées au conférencier.

Assemblée générale...

... du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises
C'est le 29 avril que se sont assemblées les déléguées des sociétés féminines. Mlle Weibel, présidente, a présenté son rapport d'activité, ainsi que la trésorière, Mlle Zwahlen, et les vérificatrices des comptes. Le rapport de la commission économique, par Mme Bonardelli, a témoigné de la vitalité de ses animatrices qui organisent conférences et démonstrations de plus en plus fréquentes : les tissus, le lait, les lessives, ont fait le tour des problèmes des consommatrices. Le rapport de l'Aide aux mères, par Mme Naef-Marion, atteste l'utilité de cette aide et les multiples démarches qu'il faut faire pour obtenir les subsides indispensables aux secours en médicaments, literie, séjours de vacances, etc. Les résultats de la vente en faveur de la Maison d'accueil de Bombay, sont confirmés et des remerciements sont adressés à toutes les aides reçues. Mlle Wavre présente ensuite l'orientation professionnelle à Genève, sujet très vaste et passionnant. Elle demanda l'appui de sociétés féminines pour, éventuellement, contrôler les jeunes mineures qui travaillent à Genève, sans habiter dans une famille. Le problème est inquiétant. Le comité a été réélu, trois anciennes membres sont démissionnaires, Mmes Zwahlen, Lavarino et Wüthli, deux nouveaux les remplacent, Mmes Cordery et Rilliet-Ehni. La présidente a été réélue par acclamations.

... des Femmes de carrières libérales et commerciales

L'Association des femmes de carrières libérales et commerciales a tenu son assemblée générale le 20 mars, sous la présidence de Mlle A. Muriset, qui présente le rapport de l'activité annuelle. Mlle Manassévitch présenta le rapport de la commission de réception, Mlle Tapper celui du fonds d'entraide et Mme Barta-Steffel celui des visites aux malades. Les rapports de la trésorière (Mlle Lévy) et des vérificatrices des comptes furent également approuvés. Tous membres du comité, Mmes Nancy Travellier, Manassévitch et Salles, étantes démissionnaires, on a élu, pour les remplacer, Mmes Theraulaz et Anne Stettler. Mlle A. Muriset n'est pas encore parvenue à trouver une présidente pour la remplacer ; les charges sont nombreuses puisqu'il s'agit d'établir le contact entre les diverses activités du club. Pour clore la séance, Mme Devaud présenta de beaux clichés en couleurs sur les îles Borromées et Venise. Le Club a eu le privilège de recevoir, le 29 avril, la visite de la présidente internationale de la Fé-

Le Groupe des femmes socialistes genevoises avait organisé, le 21 mars, un débat sur la création, à Genève, d'un centre de planning familial. Un grand public emplissait la salle Pitoëff pour entendre parler de ce problème. Mme Bocquet, présidente des femmes socialistes de Genève, eut le plaisir de saluer dans l'assemblée la présence de M. J. vice-président du Conseil d'Etat et Mme ; MM. Spitz, expert de la Coopération technique aux pays en voie de développement, envoyé spécial du Département politique fédéral ; Pierre Zumbach, Tuteur général et délégué du Cartel d'hygiène sociale et morale ; Mme Droin, présidente de la Commission de la morale à l'Alliance internationale des femmes ; Mme Saini, présidente de l'Ecole des parents ; Mlle M.-L. Cornaz, directrice de l'Ecole des Etudes sociales ; plusieurs députés : Mmes Kammacher, Mueller ; MM. Bertholet et Ketterer, le pasteur Secrétan-Rollier, le chanoine Putallaz — venu spécialement du Valais ; M. Marcel Hochstetter, président de Pro Familia, Mme Tüscher, du Mouvement populaire féminin et de nombreuses autres personnalités. Cette longue énumération prouve à quel point ce sujet est actuel et combien il préoccupe les milieux les plus divers de notre population.

En ouvrant cette séance, Mme Boquet tint à rendre hommage à M. M. Berenstein, rédacteur de la revue « Le Socialisme démocratique », organisateur de deux séminaires traitant du problème de la « Maternité consciente », l'un à Yverdon, en 1962, dont les orateurs avaient été le Dr Gilbert Meyrat, psychiatre à Genève, le Dr Daniel Gétaz, gynécologue à la Maternité de Lausanne, Mme Degoumois, psychologue à Genève, et M. Emma Kammacher, juriste à Genève. Le second séminaire s'était tenu à Neuchâtel, en novembre 1962, avec comme orateurs, le Dr Pierre Rentschli, de Genève, la doctoresse Reiman de Bâle et le Dr G. Richard, de Neuchâtel.

Le sujet fut remarquablement traité sur trois plans : féminin, médical et juridique par trois orateurs différents. Les plans féminin, éducatif et social, Mme Burgermeister, médecin, professeur d'hygiène sexuelle dans les écoles de jeunes filles, parla surtout de la responsabilité face à la grossesse et de la nécessité d'éduquer pour intervenir sur le plan de la prévention, les jeunes gens ou les parents de plusieurs enfants. Car il est nombre de cas où il est indiqué de retarder la venue d'un enfant : jeunes mariés étudiants ou ayant des engagements financiers lourds, nécessité d'une adaptation psychologique au début du mariage, familles déjà nombreuses. D'ailleurs, le centre de planning familial, tel qu'elle le conçoit, outre qu'il aiderait les jeunes couples à s'aimer sans terreur, à ne plus faire dépendre une naissance du hasard, pourrait s'occuper aussi des cas de stérilité et donner des consultations pré-nuptiales.

Sur le plan médical, le professeur Geisendorf, directeur de la Policlinique universitaire de gynécologie, parla de l'avortement souvent considéré à tort comme la seule solution aux grossesses non désirées. Pour lui, la vie commence dès l'ovulation, il est donc adversaire de l'interruption de la grossesse. Mais il approuve que la femme reven-

dique le droit de disposer d'elle-même et de ne pas vouloir concevoir si elle n'est pas dans des conditions physiques, morales ou psychologiques lui permettant de devenir mère. Pour le choix des méthodes, il considère celle d'Ogino-Krauss comme inefficace et préconise plutôt la courbe des températures, autorisée par l'Eglise catholique. Il conseille une meilleure éducation du public pour réduire considérablement le nombre des avortements. Il voit dans la création d'un centre de planning familial la possibilité d'étudier les nombreux problèmes que pose la naissance d'un enfant, la régulation des naissances, comme l'harmonie du couple délivré de la hantise des grossesses indésirées grâce à une certaine discipline.

Sur le plan législatif, M. Pierre Jaquet, député, annonça le dépôt d'un projet de loi pour la création à Genève d'un centre de planning familial. Il considère comme essentiel qu'il fonctionne dans le respect absolu de la personne. Son travail consistera surtout dans l'orientation de ceux qu'il faudra aider vers d'autres institutions sociales dans le respect absolu de leurs convictions religieuses. Les conseils seront « personnalisés », il terminera son exposé en rappelant les débuts du planning en butte alors à de vives oppositions et qui compte maintenant des centres dans cinquante-neuf pays.

Dans la discussion très intéressante qui suivit, on eut l'occasion d'entendre M. Jean Treina, vice-président du Grand Conseil, parler de ce qui existe déjà à Genève à la Policlinique de gynécologie où un centre de consultations accueille depuis bientôt cinq ans environ 1300 femmes par an. Il ne serait pas difficile d'en faire un centre de planning familial.

Un débat animé suivit ; de nombreuses questions furent posées aux orateurs, qui répondirent avec beaucoup de bonne grâce. Ces questions reflètent des préoccupations souvent opposées, comme le souci d'avoir, ou de ne pas avoir de postérité, des craintes religieuses, matérielles ou sociales, voire le souci de ralentir la vieillesse. Une auditrice demanda : « Que dois-je faire si mon mari refuse d'observer la continence sexuelle ? ». Entre autres, Mme Tüscher, du Mouvement populaire féminin, posa le problème des interruptions de grossesses légales qu'elle considère moins nocives psychologiquement et physiquement que les grossesses inopportunes ou non désirées. Bien sûr, un centre de planning familial aura aussi souvent à examiner le cas de femmes déjà enceintes au moment de la consultation, préoccupées à l'idée de la naissance d'un enfant « de trop » ou par la nécessité d'un mariage fort précoce. Mais c'est autre chose que le planning !

La maternité consciente pose encore bien d'autres problèmes sociaux graves et importants, qui préoccupent les femmes et leurs collègues de leurs travaux, tant à Genève que dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Cette manifestation dont l'équilibre était excellent, marquant un point important dans le domaine de l'avortement avait attiré un public nombreux et suscité un vif intérêt qui ne s'est démenti à aucun moment.

Cécile-S. Mueller

... De l'Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 25 mars. Le rapport sur l'exercice 1962 a été présenté par Mme Y. Oltmann, présidente. Le bilan a révélé une hausse réjouissante des ventes : les achats de tissus ont nécessité une dépense assez élevée de 23 160 fr., mais l'inventaire a montré une réserve de marchandises (étoffes et vêtements) en relation avec ces achats. Les salaires ont été un peu augmentés, ils ont atteint la somme de 40 298 fr. ; le loyer, les frais généraux ont coûté plus cher qu'en 1961, mais malgré cela il y a un excédent de recettes de 4488 fr. qui, consistant en réserve de marchandises figurant dans l'inventaire, à ce bénéfice d'exploitation s'ajoutent quelques allocations, entre autres celle de la Ville de Genève (1000 fr.), celle de l'Union des institutrices primaires (100 fr.), ainsi que les intérêts des comptes en banque, de sorte que le bénéfice total est de 6062 fr.

L'Ouvroir a occupé cinquante personnes soit quatre employées et quarante-six ouvrières dont dix-sept spécialisées.

Les commandes régulières sont toujours très appréciées : celle du Vestiaire scolaire, des cordades de Promotions, des blouses de camp pour l'Union chrétienne, des robes de communion, etc., ces commandes assurent aux ouvrières un travail continu et intéressant.

Le comité, qui a eu le grand chagrin de perdre un de ses anciens membres, Mme Alice Rochat, est reconnaissant à toutes les personnes qui lui permettent d'une manière ou d'une autre de poursuivre sa tâche d'entraide pour le travail.

Y. O.

Tout pour le bureau



Exposition permanente de meubles et machines de bureau

